

# Diagnostic 2024 Fiscalité Française

## Documents à apporter pour le rendez-vous

🔑 Identifiants (N° fiscal et Mot de Passe) pour l'accès à l'ESPACE PARTICULIER sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour un examen concernant les revenus 2023, 2022 et 2021, nous vous prions d'apporter l'intégralité des documents en format papier, concernant votre situation sur chacune des années concernées.

### Frontaliers actifs

- ✓ Certificat de salaire et attestation quittance impôt à la source ou certificat de salaire agréé faisant office d'attestation-quittance ; à défaut, l'intégralité des feuilles de paie.
- ✓ Canton de VD, VS, NE, JU, BE, BS, BL et SO : Heures supplémentaires exonérées : formulaire CERFA 2041-AE dûment rempli par l'employeur
- ✓ Indemnité de départ (licenciement) : bulletin de paie du mois de versement
- ✓ Option pour les frais réels : pièces justifiant l'ensemble des frais engagés (carte grise, abonnement autoroute, P+R, justificatifs repas, etc.).  
⚠ En cas de télétravail durant l'année, il est nécessaire de compter scrupuleusement le nombre de jours travaillés et ayant donné lieu à un déplacement effectif dans l'entreprise.
- ✓ Attestation de paiement des cotisations LAMAL ou CMU/STFS payées
- ✓ Si retrait capital 2ème pilier au titre de l'encouragement à la propriété du logement : décompte de la caisse de prévoyance avec mention de la date d'encaissement

### Rentiers Mono et Poly

- ✓ Attestation de prestations/ fiscale de l'AVS/AI ou de la caisse accident
- ✓ Certificat de rente 2ème pilier
- ✓ Si capital 2ème pilier au titre de la retraite : décompte de la caisse de prévoyance ou de l'institution de libre passage avec la mention de la date d'encaissement
- ✓ Attestation de paiement des cotisations LAMAL ou CMU/STFS payées

### Rentiers Poly

- ✓ Avis d'impôt sur les revenus des trois dernières années
- ✓ En cas de demande de plafonnement des prélèvements sociaux, tous les avis de dégrèvement établis

### Revenus du patrimoine

- ✓ Revenus des capitaux mobiliers : justificatifs envoyés par les organismes français
- ✓ Revenus fonciers : montant brut des loyers perçus, charges non comprises, si celui-ci ne dépasse pas 15 000 €
- ✓ Bouclement des comptes suisses au 31 décembre avec le montant des intérêts perçus

### Réductions et crédits d'impôts

- ✓ Justificatifs de paiement des dépenses ouvrant droit à un avantage fiscal
- ✓ Frais de garde des enfants (attestation PAJEMPLOI)
- ✓ Salarié à domicile, dons, cotisations syndicales, etc.

### Charges déductibles

- ✓ Justificatifs du montant des pensions alimentaires versées aux enfants
- ✓ Justificatifs des montants versés au titre de l'épargne retraite

### Comptes à l'étranger

- ✓ Références des comptes bancaires ouverts à l'étranger + date d'ouverture des comptes
- ✓ Références des contrats et polices d'assurance vie à l'étranger (3ème pilier – formule 21 EDP)

### Points Divers

- ✓ Revenus des personnes à charge
- ✓ Tous justificatifs utiles correspondant à la situation personnelle

